

Comité Côtier Carleton-Saint-Omer
Comité des Usagers de la Baie de Cascapédia
Table de concertation du littoral de Bonaventure
Comité de concertation de la Baie de Gaspé
Comité de gestion intégrée de la Baie du Bassin
Comité de gestion intégrée du Bassin aux Huîtres
Comité de gestion intégrée de la Lagune de Grande-Entrée
Comité de gestion intégrée de la Baie du Havre-aux-Basques
Comité de gestion intégrée de la Lagune du Havre-aux-Maisons et de la Baie du Cap-Vert
Gestion intégrée des îles habitées de l'estuaire du Saint-Laurent

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Appui pour une Entente spécifique sur l'érosion côtière en Gaspésie, aux Îles-de-la-Madeleine et au Bas-St-Laurent Il est temps de revoir la gestion du littoral

Carleton - Saint-Omer, le jeudi 24 mars 2005 – Les 10 comités de gestion intégrée de la zone côtière de la Gaspésie, des Îles-de-la-Madeleine et du Bas-Saint-Laurent unissent leur voix pour signifier leur préoccupation commune concernant l'érosion et l'inondation côtière. Les communautés et les gestionnaires gouvernementaux manquent d'outils pour faire face à ces problématiques complexes. Des mesures doivent être envisagées pour améliorer les connaissances sur la dynamique côtière et sur les interventions appropriées pour assurer un développement durable du milieu côtier.

Plusieurs événements d'information sur la problématique de l'érosion côtière ont regroupé des scientifiques, des élus, des citoyens et des intervenants du milieu côtier dans les derniers mois : Carleton en décembre 2003 et en avril 2004; Bouctouche (N-B) en novembre 2004 et Gaspé, en décembre 2004. Les constats des scientifiques et des communautés sont unanimes : les problèmes d'érosion et d'inondation augmentent de façon marquée le long du littoral du Québec et des Maritimes.

Selon le dernier rapport du GIEC ¹, le niveau des océans a augmenté en moyenne de 10 à 20 cm depuis 100 ans sur l'ensemble de la planète. En plus de l'apport d'eau douce par la fonte des glaciers, les changements climatiques contribuent aussi à réchauffer la moyenne de température des océans, ce qui amplifie son volume. En Gaspésie et dans les Maritimes, le niveau de la mer devrait augmenter de 70 cm (2 pieds et 3 pouces) durant le prochain siècle, selon la moyenne des scénarios prévus.

Cette hausse accélérée du niveau marin a, bien entendu, un lien direct avec l'augmentation de l'érosion. À cela s'ajoutent d'autres facteurs causés par les changements climatiques, tels l'augmentation de la fréquence et de la force des tempêtes, la réduction de la période d'englacement la récurrence des redoux hivernaux et l'artificialisation du littoral par les interventions humaines.

Considérant l'ampleur des dégâts à chaque année ainsi que les risques appréhendés pour le futur, les comités côtiers désirent inciter les gouvernements à mettre en place une gestion durable et intégrée de la zone côtière ainsi qu'un zonage approprié. Encore aujourd'hui, plusieurs projets de

développement en zone à risque d'érosion ou d'inondation sont en cours d'élaboration et les ouvrages de protection improvisés ne s'avèrent pas toujours efficaces et pire encore, souvent néfastes.

Entente spécifique sur l'érosion des berges Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine et Bas-Saint-Laurent

Les comités de gestion intégrée, qui regroupent près de 150 membres impliqués dans le développement durable de la zone côtière, désirent appuyer cette entente spécifique qui est reportée depuis deux ans. Les comités **suggèrent fortement** que cette étude démarre au **printemps 2005**.

Ce projet, parrainé par la Conférence Régionale des Élus et plusieurs ministères, a pour but d'améliorer les connaissances sur la dynamique côtière. Une équipe d'experts travaillera d'abord à cartographier l'évolution du littoral depuis 70 ans et à implanter un système de suivi. Ils pourront ainsi identifier les sites critiques et les causes de l'érosion en évaluant le type de matériel, les courants marins, le déplacement des matériaux sur le littoral, etc. En collaboration avec les municipalités et les intervenants du milieu, ils travailleront ensuite à déterminer un zonage qui tient compte des taux de recul des falaises et feront des recommandations sur les interventions à réaliser.

Les comités de gestion intégrée offrent leur collaboration à ce travail car ils sont représentatifs des usagers du milieu côtier; ce qui en fait des interlocuteurs de premier ordre pour la validation et la diffusion de l'information.

1- Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) regroupe plus de 600 experts de 99 pays qui travaillent à colliger les études du monde entier sur les changements climatiques et à prédire les conditions futures selon différents scénarios. Le dernier rapport a été produit en 2001 et constitue la référence de base pour les enjeux climatiques de la planète. Ce rapport donne les états et les prévisions sur le climat et sur le niveau marin au niveau mondial.

Les comités côtiers sont financés et soutenus par les organismes suivants :
Ministère Pêches et Océans Canada
Comité ZIP Baie des Chaleurs ; Comité ZIP Sud de l'Estuaire
Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine
Conseil régional de l'environnement Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CREGIM)
Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD)

- 30 -

Source : Christian Fraser
Au nom des comités de gestion intégrée
418 534-4498
christian.cregim@globetrotter.net